



Site internet : www.cd.ufolep.org/pasdecalais

UFOLETTRE N°51

LETTRE D'INFORMATION DE L'UFOLEP DU PAS DE CALAIS

ASSURANCE

La CIP (Contrat Individuelle de personne)

La CIP permet d'avoir des prestations complémentaires en cas d'accident.

Les présentes garanties accordées par la Mutuelle Accidents de la Confédération Générale des Oeuvres Laïques - dite M.A.C.

sont complémentaires à la formule d'assurance de base annuelle déjà souscrite ou renouvelée.

Celle-ci est valable du 1er septembre et s'arrête au 31 août de la saison en cours.

Il existe 2 sortent de CIP :

- **la CIP culturelle**
- **la CIP sportive**

La CIP pour les activités socio culturelles et autres (souscription pour les dirigeants et officiels)

* Option 1 le prix est de 25.56 €

* Option 2 le prix est de 37.56 €

* Option 3 le prix est de 23.16 € (cette cip est réservée aux mineurs n'exerçant pas d'activité salariée ou aux étudiants

jusque 25 ans fiscalement à charge de leurs parents)

La CIP sportive pour les activités UFOLEP pratiquant

* Option 1 le prix est de 25.04 €

* Option 2 le prix est de 37.04 €

* Option 3 le prix est de 23.04 €

Pour y souscrire, il vous suffit de cocher une option qui se trouve sur le bulletin d'inscription UFOLEP et votre association se chargera de

compléter les documents (la demande de souscription ainsi que le récapitulatif) relatif a votre demande.

Cliquez [ici](#) pour accéder à la notice d'information au profit des licenciés UFOLEP bénéficiaires **des garanties APAC de base.**

DOCUMENTS A TÉLÉCHARGER :

- [bulletin d'inscription et tableau des garanties](#) (l'option doit être coché par le licencié) et
- [demande de souscription CIP ainsi que le récapitulatif](#) (documents a compléter par l'association uniquement).

RAPPEL :

Les CIP sont a envoyer directement au service APAC à l'adresse ci-dessous :

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

A l'attention d'Isabelle LECOCQ

55 rue Michelet

BP 20736

62031 ARRAS Cedex

Vous pouvez en faire la demande par téléphone a Isabelle LECOCQ au 03.21.24.48.60 ou en cliquant [ici](#).



Pour les associations qui envoyées déjà les demandes de CIP à Angres, nous vous demandons de les envoyer à

La ligue de l'enseignement à ARRAS car la souscription d'assurance est valide à partir du moment où il est

receptionné au Service APAC et comme vous passez par l'UFOLEP entre temps, nous allongeons le délai et le risque

qu'il y ait un accident entre temps.



AGENDA

Cross Départemental le 28 janvier 2017

Un cross Départemental est organisé ce samedi 28 janvier 2017 à la Calotterie à 13h30. Celui-ci est qualificatif pour le National UFOLEP. De plus, un parcours de randonnée et un parcours de Marche Nordique seront proposés à 14h00.

Cliquez [ici](#) pour plus d'informations (affiche, inscriptions et programme)



UFOSTREET

Dates à retenir pour l'ufostreet : le [14 février](#) à Liévin, le [15 février](#) à St Martin Boulogne et le [16 février](#) à Calais.

Rappel : l'ufostreet est un grand tournoi sportif et éducatif qui se joue trois contre trois.

et aussi un tournoi multisports permettant un événement autour d'un sport bien précis et même de nouveaux sports.

Cliquez sur les dates pour accéder aux affiches.



Désabonnement à la lettre d'information : [Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)